



Le Rochvillois



15 février au 15 mars 2021

Semaine de relâche

1er au 5 mars 2021

Messages importants	Page	2
Avis public	Page	4
Consultation citoyenne/ Vente pour taxes	Page	5
Résumé de la séance du conseil	Page	6
Médiathèque Élise-Courville	Page	10
Loisirs	Page	11
Maison des jeunes	Page	13
La Fabrique	Page	14
L'AFEAS	Page	15
Faucon vous en parle!	Page	17
Sarca	Page	18
Messages	Page	19
La MRC des Maskoutains	Page	26
Bassin versant de la rivière Salvail	Page	27
Cooptel	Page	28
Nos annonceurs	Page	29



MISE À JOUR IMPORTANTE

COVID-19

Rappel de la fermeture de l'accès physique du bureau municipal de Saint-Jude

À la suite des recommandations gouvernementales visant à prévenir la propagation de la COVID-19, nous devons modifier nos méthodes de travail afin de protéger nos employés. Les employés qui le peuvent effectueront du télétravail ; il n'y aura donc plus de personnel présent physiquement pour vous répondre au bureau municipal. Soyez toutefois assurés que tous les services municipaux demeurent en fonction malgré la fermeture. Toutefois, il est possible que le suivi des demandes et communications reçues soit réalisé avec un certain délai, compte tenu de la présente situation. Nous invitons les citoyens à communiquer avec la Municipalité soit:

- En appelant au numéro habituel: (450) 792-3855 poste 8001;
- Par courriel à munstjude@mrcmaskoutains.qc.ca

La Municipalité suit l'évolution de la situation et les mesures seront réévaluées en fonction des directives reçues du gouvernement du Québec et de la Direction de la santé publique.

Pour les paiements des taxes municipales ou de toute facture, nous soulignons qu'ils peuvent être faits en ligne via votre institution financière. Il est également possible de faire le paiement par chèque et le déposer à la poste.

Nous vous encourageons à suivre les directives du gouvernement en limitant vos déplacements à ceux vraiment essentiels et en évitant les rassemblements où vous pourriez être en contact étroit avec plusieurs personnes. Il est également important de respecter le couvre-feu soit de 20h à 5h.

Nous vous invitons à nous suivre sur la page Facebook ou le site Internet de la Municipalité afin d'être informé rapidement.



La maladie à coronavirus (COVID-19) cause une infection respiratoire pouvant comporter les symptômes suivants :

- Fièvre
- Toux
- Difficultés respiratoires

On continue de se protéger.

- Toussez dans votre coude
- Lavez vos mains
- Gardez vos distances (2m)
- Portez un masque (si à moins de 2 mètres)
- Limitez vos déplacements

Québec.ca/coronavirus
1 877 644-4545

Votre gouvernement Québec

Changement majeur bientôt : maximum 30 km/h sur certaines rues de la municipalité!

La sécurité routière est une priorité pour les membres du conseil municipal de Saint-Jude. Lors de la consultation citoyenne « Rêver Saint-Jude », les répondants au sondage ont suggéré de prendre des mesures pour ralentir la vitesse automobile dans la Municipalité, surtout dans le village, près de l'école et de l'église.

Selon un guide réalisé par le ministère des Transports du Québec et la Table québécoise de la sécurité routière, non seulement la vitesse excessive augmente-t-elle les risques de blessures et de décès pour les piétons et les cyclistes, elle réduit également leur sentiment de sécurité et de confort. Le sentiment d'insécurité est lié, entre autres, à la vitesse perçue et peut s'accroître particulièrement chez les enfants, les personnes âgées et les personnes handicapées.



En analysant les constats d'infraction émis pour non-respect de la limite de vitesse, nous avons constaté que sur la période visée, soit de 2015 à 2020, les constats d'infraction émis dans une zone de 50 km/h représentent 60% des constats totaux émis.

OBJECTIFS VISÉS PAR LA RÉDUCTION DE LA LIMITE DE VITESSE

- Diminuer le sentiment de vulnérabilité des piétons;
- Améliorer la sécurité des usagers de la route lors des déplacements dans les rues de la municipalité;
- Favoriser une cohabitation sécuritaire et harmonieuse avec tous les types d'usagers de la route;
- Inciter les automobilistes à conduire avec vigilance et à prendre conscience des milieux de vie dans lesquels ils circulent.

Voici un extrait du Règlement relatif aux limites de vitesse sur le territoire de la Municipalité de Saint-Jude. Les nouvelles limites de vitesse entreront en vigueur le 1^{er} juin 2021.

ARTICLE 2

Nul ne peut conduire un véhicule routier à une vitesse :

a) excédant 30 km/h sur les chemins suivants :

- **rue Beaucage**
- **rue Bergeron**
- **rue Bernard**
- **rue Cécile**
- **rue Cusson**



- rue Du Centre
- rue Graveline
- rue Lamoureux
- rue Martin
- rue McDuff
- rue Ménard
- rue Roy
- rue Saint-Charles
- rue Saint-Joseph
- rue Saint-Louis
- rue Saint-Pierre
- rue Saint-Roch
- rue Sainte-Catherine
- rue Settecasí
- rue William-Houde



- b) excédant 50 km/h sur les chemins suivants :
- rue Saint-Édouard
- c) excédant 70 km/h sur les chemins suivants :
- rang Barreau
 - rang Salvail Nord
 - route du Petit 5
- d) excédant 80 km/h sur les chemins suivants :
- chemin de la Grande Ligne
 - rang Basse-Double
 - rang Fleury
 - rang Sainte-Rose
 - rang Salvail Sud
 - 6e rang

AVIS PUBLIC

Est, par les présentes, donné par la soussignée, directrice générale et secrétaire-trésorière de la municipalité de Saint-Jude:

QUE le rôle de perception, suite à l'imposition des taxes pour l'année 2021, est maintenant terminé et déposé à mon bureau.

QU'il sera procédé à l'envoi des comptes de taxes dans le délai imparti.

Donné à Saint-Jude, ce 20 janvier 2021.

La directrice générale et
Secrétaire-trésorière

Nancy Carvalho

LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-JUDE INVITE LES CITOYENS ET CITOYENNES À SE PRONONCER DANS LE CADRE D'UN PROJET D'ACHAT D'IMMEUBLE.

La population et les organismes du territoire sont invités à participer à une démarche de consultation dans le cadre d'un projet d'achat du presbytère de la Fabrique de Saint-Jude.

Des discussions ont eu lieu entre les membres du conseil municipal et les membres du conseil de la Fabrique afin d'évaluer la possibilité pour la Municipalité d'acquérir le presbytère.

En participant à cette rencontre virtuelle, vous nous permettrez d'identifier VOS besoins et VOS intérêts afin de vous permettre de participer activement à la vie de votre communauté.

Notre municipalité est sur une excellente lancée de développement et le plus grand défi des prochaines années sera de demeurer dynamique tout en répondant aux souhaits des citoyens et citoyennes afin de leur offrir un milieu de vie à la hauteur de leurs attentes et dans le respect de la capacité de payer du contribuable.

Vous êtes donc invités à une consultation citoyenne virtuelle le 25 mars prochain, à 19h30. Le lien pour participer à cette réunion est le suivant :

<https://us02web.zoom.us/j/84115958626>

Soyez des nôtres!

Les membres du conseil municipal de Saint-Jude

VENTE POUR TAXES

En vertu des articles 1022 et suivants du Code municipal (R.L.R.Q., c C-27.1), une municipalité peut procéder à la vente à l'enchère des immeubles sur lesquels les taxes imposées n'ont pas été payées. La procédure de « Vente pour taxes » sera entamée dès la séance du conseil prévue le 1er mars 2021.

Après cette date, les dossiers seront pris en charge par la MRC des Maskoutains et le paiement complet et final des sommes dues pour les années 2019 et 2020 sera exigé en plus des sommes qui pourraient être exigibles pour l'année 2021.

La vente pour non-paiement de taxes aura lieu le 17 juin 2021.

L'avis public indiquant les propriétaires visés, les immeubles qui seront vendus et le montant des taxes impayées sera affiché à la municipalité en avril 2021 et publié 2 fois dans le journal Le Clairon.

Pour toute question à ce sujet, n'hésitez pas à communiquer avec la directrice générale, Mme Nancy Carvalho, au (450) 792-3855 poste 8002.



Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la municipalité de Saint-Jude, tenue le 11 janvier 2021 à 20h00.
Conformément à l'arrêté ministériel du 2 octobre 2020, la séance ordinaire se déroule à huis clos et les membres participent par visioconférence.

ADOPTION DES COMPTES À PAYER

CONSIDÉRANT QUE le conseil a pris connaissance de la liste des comptes du mois de décembre avec les faits saillants suivants:

SOMMAIRE DÉCEMBRE	
salaires nets	20 775.09 \$
comptes du mois déjà payés	29 559.11 \$
comptes du mois à payer	58 861.14 \$
SOUS-TOTAL	109 195.34 \$

SOMMAIRE JANVIER	
comptes du mois à payer	124 104.09 \$
SOUS-TOTAL	124 104.09 \$

Appels des pompiers : Aucun appel

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de M. le conseiller Maxim Bousquet,
 Appuyée par Mme la conseillère Anolise Brault,
 IL EST RÉSOLU :
 DE PRENDRE ACTE du certificat de la disponibilité des fonds tel que reproduit ci-après ;
 D'ADOPTER et D'AUTORISER le paiement des comptes tel que soumis ;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

CONTRIBUTIONS ET COTISATIONS ANNUELLES POUR L'ANNÉE 2021

Sur la proposition de M. le conseiller Francis Grégoire,
 Appuyée par M. le conseiller Marco Beaudry,
 IL EST RÉSOLU:
 DE DÉFRAYER le coût des contributions et cotisations annuelles suivantes pour l'année financière 2021 :

	Montant (taxes en sus.)	Poste budgétaire
Québec Municipal	297.14\$	02 13000 670
Organisme de Bassin Versant de la Yamaska (OBV Yamaska)	50.00 \$	02 13000 494
Fédération Québécoise des Municipalités	1 572.49\$	02 11000 494
Total	1 919.63\$	

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

ASSOCIATION DES DIRECTEURS MUNICIPAUX DU QUÉBEC – ADHÉSION DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE POUR L'ANNÉE 2021

Sur la proposition de M. le conseiller Maxim Bousquet,
 Appuyée par M. le conseiller Marco Beaudry,
 IL EST RÉSOLU :
 DE RENOUELER l'adhésion annuelle 2021 de madame Nancy Carvalho auprès de l'Association des directeurs municipaux du Québec (ADMQ) au montant de 495.00\$ taxes en sus
 D'ADHÉRER à l'assurance offerte par l'ADMQ pour un montant de 390.00\$, taxes incluses.
 Cette dépense est attribuée au poste budgétaire 02 13000 494 « administration – cotisation ».

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

ASSURANCES AUTOMOBILES ET AUTRES PROTECTIONS – AUTORISATION DE PAIEMENT

CONSIDÉRANT la facturation en date du 18 et du 27 novembre 2020 de ULTIMA ASSURANCES concernant les primes automobile et les autres protections ;
 EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de Mme la conseillère Annick Corbeil,
 Appuyée par M. le conseiller Sylvain Lafrenaye,
 IL EST RÉSOLU :
 DE NE PAS adhérer à la protection cyberrisques ;
 D'AUTORISER le paiement des factures de ULTIMA ASSURANCES au montant de 29 964.00\$, taxes incluses.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

GESTION INFORMATIQUE – RENOUELEMENT – CONTRAT D'ENTRETIEN ET DE SOUTIEN DES APPLICATIONS

CONSIDÉRANT la facturation en date du 1^{er} décembre 2020 de *PG Solutions inc.* concernant l'entretien et le soutien des applications du logiciel PG pour l'administration, la gestion des permis, ainsi que l'application *Première Ligne* pour le service incendie;
 CONSIDÉRANT l'offre de services de Groupe de géomatique *AZIMUT inc.* pour l'abonnement à GoNet – accès public pour l'année 2021 ;
 CONSIDÉRANT la facturation en date du 31 décembre 2020 de *Société Plan de vol inc.* concernant l'entretien et le soutien des applications des logiciels Idside (service d'alerte à la population) et ECHO MMS (plan des mesures d'urgence);
 EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de M. le conseiller Maxim Bousquet,

Appuyée par Mme la conseillère Annick Corbeil,
 IL EST RÉSOLU :

DE RENOUELER le contrat de services de PG Solutions pour l'entretien et de soutien des applications des logiciels du système informatique de la municipalité de Saint-Jude au montant de 10 552 \$ taxes en sus, pour l'année 2021 ;
 DE RENOUELER le contrat de services de Groupe de géomatique *AZIMUT inc.* pour l'abonnement à GoNet – accès public, permettant la mise en ligne de la matrice graphique de la municipalité de Saint-Jude au montant de 864\$ taxes en sus, pour l'année 2021 ;
 DE RENOUELER le contrat de services de *Société Plan de vol inc.* pour le plan d'entretien annuel des logiciels Idside et ECHO MMS au montant de 2 198\$ taxes en sus, pour l'année 2021.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

FORMATIONS DIVERSES – INSCRIPTION

Sur la proposition de M. le conseiller Francis Grégoire,
 Appuyée par M. le conseiller Marco Beaudry,

IL EST RÉSOLU :

D'AUTORISER l'inscription et le paiement des formations suivantes :

	TITRE DE LA FORMATION	LIEU	COÛT
Nancy Carvalho	Formation Qualitemps (Outlook et Excel)	En ligne	421.02\$
Dominique Plouffe	Droits de mutation	En ligne	125.00\$
TOTAL (taxes en sus)			546.02\$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE EN MATIÈRE MUNICIPALE – DÉPÔT DE PRÉSENCE D'UNE ÉLUE À LA FORMATION OBLIGATOIRE

En vertu du 4^{ème} paragraphe de l'article 15 de la *Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale*, le membre d'un conseil doit, dans les 30 jours de sa participation à la formation obligatoire, déclarer celle-ci à la secrétaire-trésorière qui en fait rapport au conseil.

C'est ainsi que madame la directrice générale, Nancy Carvalho, affirme avoir reçu la confirmation de participation à la formation obligatoire sur *l'Éthique et la déontologie en matière municipale* des membres du conseil suivants :

- o Madame la conseillère Anolise Brault

ASSOCIATION DES CHEFS EN SÉCURITÉ INCENDIE DU QUÉBEC – ADHÉSION DE FRANCIS GRÉGOIRE POUR L'ANNÉE 2021

Sur la proposition de M. le conseiller Sylvain Lafrenaye,

Appuyée par M. le conseiller Marco Beaudry,

IL EST RÉSOLU :

DE DÉFRAYER le coût de l'adhésion annuelle 2021 de Monsieur Francis Grégoire, directeur par intérim, auprès de l'Association des chefs en sécurité incendie du Québec (ACSIQ) au montant de 316.43\$, taxes incluses.

Cette dépense est attribuée au poste budgétaire 02 22000 494 «incendies – cotisation».

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

SERVICE INCENDIE – PINCES DE DÉSINCARCÉRATION – ACHAT D'UN CHARGEUR À BATTERIES

CONSIDÉRANT QUE la municipalité est membre de l'entente intermunicipale de désincarcération ;

CONSIDÉRANT QUE, conformément à l'article 4.4 de l'entente, la municipalité de Saint-Jude est désignée municipalité gardienne ;

CONSIDÉRANT QUE l'article 4.5 stipule que « *La partie qui sera désignée gardienne des équipements communs sera également celle qui conservera, dans une réserve dédiée à ces fins, les argents perçus dans le cadre de l'entente et qui tiendra la comptabilité de ces argents et assumera, à même lesdits argents, les factures relatives à la gestion de l'entente et des équipements* » ;

CONSIDÉRANT QU'il est nécessaire de procéder à l'achat d'un chargeur et que les municipalités membres en ont été avisées ;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de M. le conseiller Maxim Bousquet,

Appuyée par Mme la conseillère Anolise Brault,

IL EST RÉSOLU:

D'ACHETER un chargeur pour batterie 5 ampères de marque Hurst, auprès de l'entreprise CODE4 Fire and rescue, distributeur d'équipement Hurst, au coût de 699.00\$, taxes et transport en sus.

Les sommes nécessaires pour cette dépense seront prises au surplus accumulé affecté aux pinces de désincarcération.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

SERVICE INCENDIE – FACTURATION À SAINT-BERNARD-DE-MICHAUDVILLE POUR SERVICES PARTAGÉS – ANNÉE 2021

CONSIDÉRANT l'*Entente relative à la protection contre l'incendie et prévoyant la fourniture de services* signée avec la municipalité de Saint-Bernard-de-Michaudville le 16 janvier 2006;

CONSIDÉRANT QU'un état budgétaire sommaire des dépenses a été déposé à la municipalité de Saint-Bernard-de-Michaudville;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de M. le conseiller Marco Beaudry,

Appuyée par Mme la conseillère Annick Corbeil,

IL EST RÉSOLU:

DE FACTURER à la municipalité de Saint-Bernard-de-Michaudville un montant de 65 955.38 \$ payable en quatre versements égaux. Suite à la réception des états financiers de l'année 2020, un ajustement à la hausse ou à la baisse pourra s'appliquer pour régulariser les sommes qui auraient dû être perçues pour l'année 2020.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

SÛRETÉ DU QUÉBEC – IDENTIFICATION DES PRIORITÉS D' ACTIONS SUR LE TERRITOIRE DE LA MUNICIPALITÉ

CONSIDÉRANT QUE les membres du comité de Sécurité publique de la MRC des Maskoutains ont convenu d'entreprendre une vaste consultation auprès des municipalités afin d'identifier les priorités d'actions du service de police pour 2021 ;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de M. le conseiller Francis Grégoire,

Appuyée par M. le conseiller Maxim Bousquet,

IL EST RÉSOLU :

D'IDENTIFIER les trois priorités suivantes :

- 1) Sécurité routière - vitesse
- 2) Sécurité routière – facultés affaiblies
- 3) Présence communautaire (commerces, parc)

DE LES TRANSMETTRE au comité de Sécurité publique de la MRC des Maskoutains.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

CONGÉ SANS TRAITEMENT – AUTORISATION

ATTENDU QUE l'employé numéro 03-0021 a demandé un nouveau congé sans traitement ;

ATTENDU QUE la municipalité, après analyse, est en accord avec la demande ;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de Mme la conseillère Annick Corbeil,

Appuyée par M. le conseiller Maxim Bousquet,

IL EST RÉSOLU :

D'AUTORISER la demande de congé sans traitement de l'employé 03-0021 pour une durée maximale d'un (1) an débutant rétroactivement à compter du 1^{er} janvier 2021 ;

D'AUTORISER la directrice générale à poser tous les gestes permettant de donner plein effet à la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

SERVICE INCENDIE – FORMATION - INSCRIPTION

Sur la proposition de Mme la conseillère Anolise Brault,

Appuyée par M. le conseiller Marco Beaudry,

IL EST RÉSOLU :

D'AUTORISER le paiement et l'inscription de M. Francis Grégoire, directeur incendie par intérim, à la formation intitulée « Publier un rapport annuel pour son service de sécurité incendie » et offerte par Icarium en collaboration avec l'ACSIQ au coût de 50,00\$, taxes en sus.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

VOIRIE – ACHAT DE DEUX PNEUS POUR LE CAMION STERLING

Sur la proposition de M. le conseiller Sylvain Lafrenaye,

Appuyée par M. le conseiller Maxim Bousquet,

IL EST RÉSOLU :

D'AUTORISER l'achat de deux pneus avant pour le camion Ford Sterling auprès de l'entreprise Garage Gaston Chartier et fils Inc. pour un montant de 1 191,14\$, taxes en sus.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

VOIRIE – DEMANDE DE MODIFICATION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 527-2020 CONCERNANT LA FERMETURE ET L'ENTRETIEN DES FOSSÉS DE CHEMINS - POSITION

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont reçu une demande citoyenne à l'effet de modifier le règlement numéro 527-2020 concernant la fermeture et l'entretien des fossés de chemins, afin de permettre la fermeture des fossés sur une longueur excédentaire à celle permise pour une entrée ;

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil se sont penchés sur la question ;

CONSIDÉRANT QUE ce règlement n'est pas un règlement d'urbanisme et n'est donc pas visé par les dispositions permettant de se prévaloir d'une dérogation mineure ;

CONSIDÉRANT QU'un conseil municipal ne peut être discrétionnaire sur l'application d'un règlement ;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de Mme la conseillère Anolise Brault,

Appuyée par M. le conseiller Sylvain Lafrenaye,

IL EST RÉSOLU :

DE MAINTENIR les dispositions actuelles relatives aux fermetures de fossé sur une longueur excédentaire que celle requise pour l'accès à la propriété ;

D'ENVOYER une copie de la présente résolution au citoyen ayant fait la demande de modification.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

ADOPTION – RÈGLEMENT 534-2020 ÉTABLISSANT UN PROGRAMME DE REVITALISATION

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Jude, dans l'intérêt de ses citoyens, désire établir un nouveau programme de revitalisation résidentielle pour l'ensemble de son territoire ;

ATTENDU les dispositions de l'article 85.2 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, permettent aux municipalités locales d'établir un tel programme ;

ATTENDU QU'un avis de motion relatif au présent règlement a été donné lors de la séance régulière du 7 décembre 2020 ;

ATTENDU QU'un projet de règlement a été présenté lors de la séance du 7 décembre 2020 ;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de M. le conseiller Maxim Bousquet,

Appuyée par M. le conseiller Sylvain Lafrenaye,

IL EST RÉSOLU :

QUE le règlement 534-2020 intitulé « Règlement 534-2020 établissant un programme de revitalisation et abrogeant le règlement numéro 463-2009 et ses amendements » soit adopté, tel que rédigé, et entre en vigueur conformément à la loi, ledit règlement faisant partie intégrante de la présente résolution comme si au long rédigé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

COORDONNATEUR EN LOISIR – DÉMISSION DE M. MAXIME GIRARD

CONSIDÉRANT QUE M. Maxime Girard, par sa lettre datée du 14 décembre 2020, présente au conseil sa démission à titre de coordonnateur des loisirs de la Municipalité de Saint-Jude ;

CONSIDÉRANT QUE M. Girard œuvre à ce titre depuis le mois de février 2018 de façon exemplaire ;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de Mme la conseillère Anolise Brault,

Appuyée par M. le conseiller Marco Beaudry,

IL EST RÉSOLU :

D'ACCEPTER la démission de M. Girard à titre de coordonnateur des loisirs de la Municipalité de Saint-Jude, effective en date du 14 janvier 2021 ;

DE LUI TRANSMETTRE de sincères remerciements de la part des membres du conseil et au nom des Rochvillois et Rochvilloises qui ont pu bénéficier de son expertise.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

COORDONNATEUR RESPONSABLE DU SERVICE DES LOISIRS, DES SPORTS, DE LA CULTURE ET DE LA VIE COMMUNAUTAIRE – OUVERTURE DE POSTE

CONSIDÉRANT la démission de M. Maxime Girard à titre de coordonnateur des loisirs de la Municipalité de Saint-Jude ;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de M. le conseiller Maxim Bousquet,

Appuyée par Mme la conseillère Annick Corbeil,

IL EST RÉSOLU : DE PROCÉDER à un appel de candidatures pour un poste de Coordonnateur responsable du Service des loisirs, des sports, de la culture et de la vie communautaire selon la description de poste remise aux membres du conseil ;

DE FORMER un comité de sélection constitué de la directrice générale, de la conseillère déléguée aux loisirs, ou son substitut, ainsi que d'un représentant du comité des Loisirs.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

LOISIRS – FIN DE L'ENTRETIEN DE LA PATINOIRE

CONSIDÉRANT QUE malgré plusieurs nuits d'arrosage, nous n'avons pas été en mesure de créer une base de glace qui permettrait aux gens de patiner dans les prochaines semaines ;

CONSIDÉRANT QU'en 3 semaines, la quantité d'eau utilisée dépassait déjà la moitié de ce qui avait été utilisé par saison durant les 3 dernières années ;

CONSIDÉRANT QUE le pourtour de la fondation de la patinoire s'est affaissé avec les années et crée une problématique pour la rétention de l'eau dans la patinoire ;

CONSIDÉRANT QUE continuer à arroser dans ces conditions représente un gaspillage d'eau potable, ce qui va à l'encontre des orientations du conseil municipal ;

CONSIDÉRANT la température hivernale douce des dernières semaines ;

CONSIDÉRANT QUE la préparation de la glace à l'anneau de glace du parc Elphège-Filiatrault se poursuit afin de permettre le patinage libre en conformité avec les mesures sanitaires à respecter ;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de Mme la conseillère Annick Corbeil,

Appuyée par M. le conseiller Maxim Bousquet,

IL EST RÉSOLU DE CESSER l'arrosage de la patinoire pour la présente saison hivernale ;

D'ÉVALUER les mesures à prendre pour améliorer la structure de la patinoire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

Le texte de ces résolutions est sujet à l'approbation du procès-verbal par le conseil. Veuillez prendre note que la version complète des procès-verbaux est accessible à tous sur le site Internet de la municipalité au www.saintjude.qc.ca sous la rubrique Conseil municipal.

La prochaine séance du conseil municipal aura lieu lundi 1er mars 2021 à 20h00.

AUGMENTATION DE LA POPULATION

population



Selon le décret numéro 1358-2020, la population de Saint-Jude est de 1507 habitants en 2021 comparativement à 1207 en 2020 ceci représente une augmentation de 24.86%.



Médiathèque Elise-Courville



VISITEZ NOTRE CATALOGUE VIRTUEL
Voici l'adresse électronique pour le site de la
bibliothèque <http://bec.daphnis.opalsinfo.net>

INFO COVID ET LA BIBLIOTHÈQUE

NOUS VOULONS VOUS ASSURER DES MESURES PRISES AFIN DE LIMITER LES RISQUES DE TRANSMISSIONS DE LA COVID
LES PRÊTS ET LES RETOURS SE FONT SANS CONTACT ET TOUS LES RETOURS DE LIVRES OU DVD SONT MIS EN QUARANTAINE.

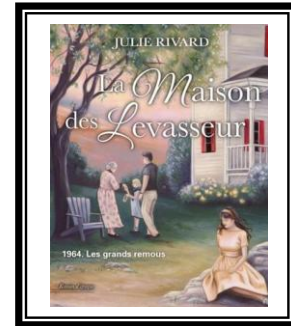
NOUS SOMMES OUVERTS POUR VOUS SERVIR
VEUILLEZ VÉRIFIER LE CALENDRIER MUNICIPAL

RÉSERVEZ VOS LIVRES PAR COURRIEL, TÉLÉPHONE OU DIRECTEMENT SUR LE SITE DE LA BIBLIOTHÈQUE

NOUVEAUTÉ: AIMEZ NOTRE PAGE FACEBOOK BIBLIOTHÈQUE ST-JUDE.

Nos auteurs québécois ou canadiens

- **Un viol ordinaire** (Jeannette Bertrand)
- **Trois mois tout au plus** (Josélito Michaud)
- **Lizza Frulla : la passionaria** (Judith Lussier)
- **Shawinigan Falls** (Louise Lacoursière)
- **Café corsé** (Marie Paquet)
- **Rumeurs au bureau** (Karine Bergevin)
- **Demain maybe v.3** (Anick Claveau)
- **La faute des autres v.3** (Josée Ouimet)
- **La maison des Levasseur v.3** (Julie Rivard)
- **Bon vivant** (Marc Hervieux)
- **Les souvenirs d'Évangéline** (Louise Tremblay-D'Essiambre)
- **Kukum** (Michel Jean)



Et les autres titres disponibles

- Incendie nocturne** (Michael Connelly)
- 9 : C'est arrivé la nuit v.1** (Marc Levy)
- L'illusion** (Maxime Chattam)
- Au revoir là-haut** (Pierre Lemaître)
- Des ailes d'argent** (Camilla Läckberg)
- Le visage sous le masque** (Vic Verdier)
- La nouvelle lampe d'Aladin** (Marc Fisher)
- Le prix de la vengeance** (Don Winslow)

Jeunes lecteurs

Midnight sun v.5
L'Ickabog
Gamer v.5
Les 100 v.2
Les légendaires saga v.2
La vie compliquée de Léa Olivier BD V.8

Enfants

La soirée pyjama
La famille Poucevert
La vie rêvée de Léon et ses amis!
On devient grands, on est prudents!
La famille Bricabrac
La famille Zen

DVD : **La femme de mon frère** de Monia Chokri - **La vie en rose** d'Olivier Dahan- **Ford vs Ferrari** de James Mangold - **Mère ordinaire 1** de Bianca Longpré



Loisirs de Saint-Jude

HORAIRE DE LA BIBLIOTHÈQUE

LUNDI: 18H30 À 19H30
MERCREDI: 15H00 À 17H00

ENTRAÎNEMENTS VIRTUELS GRATUITS
DU 8 FÉVRIER AU 31 MARS 2021

Bouger, c'est #bonpourlemoral

#musclation #boxe #karaté #danse
#yoga #etplusecore

TU AS ENTRE 12 ET 17 ANS ?

RENDS-TOI SUR www.jeunesensante.org

PLUS DE 25 SOIRÉES D'ENTRAÎNEMENTS AVEC DES COACHS SPÉCIALISÉS

FÉVRIER MARS

Les Rendez-vous spéciaux...



9 FÉVRIER	25 FÉVRIER	25 MARS
Myriam DA SILVA RONDEAU	Marianne ST-GELAIS	Julien PINSONNEAULT
Enseignante et athlète en boxe olympique en route vers les Olympiques de Tokyo 2021 et motivée par le plaisir de l'activité physique	Triple médaillée olympique et championne du monde en patinage de vitesse courte piste	Détenteur d'un record Guinness, étudiant-athlète de niveau international de courses en raquettes et ambassadeur de Jeunes en santé

PARTENAIRES



C'EST PARTI POUR L'ÉDITION 2021 DU

Défi château de neige !

4 JANVIER AU 8 MARS 2021

Inscrivez vous sur www.defichateaudeneige.ca

Les loisirs vous invitent à participer au défi château de neige 2021.

Sortez faire votre plus beau fort de neige, prenez-le en photo et inscrivez-vous à l'adresse <http://defichateaudeneige.ca/> pour courir la chance de gagner plusieurs prix régionaux!



Loisirs de Saint-Jude



Le comité des Loisirs en quelques mots

Faire parti du comité des Loisirs de Saint-Jude, c'est :

- Participer à embellir la vie communautaire de votre village
- Organiser des activités originales et variées au goût des citoyens
- Permettre aux familles d'avoir des services essentiels à tarifs abordables (ex : camp de jour, soccer, parc, patinoire, etc.)

L'implication d'un membre du conseil d'administration (CA) :

- Une rencontre du CA de 2 heures à chaque 6 semaines
 - Compte rendu des dernières semaines avec le coordonnateur
 - Échange et prise de décision sur les dossiers importants
 - Proposition de nouvelles idées d'activités
- Implication dans les événements choisis lors des CA (maximum 1 journée par mois)

Les Loisirs de Saint-Jude, c'est cette année 50 ans d'implication bénévole citoyenne.

Nous avons actuellement **besoin** de nouveaux membres pour perpétuer cette belle tradition et assurer l'avenir des loisirs dans notre municipalité.

Impliquez-vous dès maintenant :

450-792-3855 poste 8003
sj.loisirs@mrcmaskoutains.qc.ca

Tu as plus de 10 ans, on s'adresse à toi !

Sur Zoom en virtuel:

<https://us02web.zoom.us/j/85409484057>

Horaire
Février / Mars

En personne, les
vendredis pédagogiques,
les samedis et dimanches

Si vendredi pédaogo, jeudi virtuel jusqu'à 20h

LUNDI 15h à 18h	JEUDI 15h à 18h	VENDREDI 15h à 19h30	SAMEDI 13h à 17h	DIMANCHE 13h à 17h
Aide aux devoirs Virtuel	Aide aux devoirs Virtuel	Cuisine et soirée Multimédia Virtuel	Atelier Découverte et temps libre	Activités culturelles, sportives et temps libre
Transport fourni en tout temps sur appel - Pour information (450) 250-2488 #4				



<http://discord.gg/C4SmaXT>



<https://www.facebook.com/Maison-des-Jeunes-des-Quatre-Vents-196375134223/>



<https://us02web.zoom.us/j/85409484057>

ACTIVITÉS DES PROCHAINES SEMAINES



ATELIERS DE CUISINE

crêpe au chocolat chaud, biscuit de St-Valentin



Patin et raquette



BRICOLAGE

pâte à modeler, balle rebondissante et oeuf de dragon



MASQUE OBLIGATOIRE

Le port du masque est obligatoire à l'intérieur de la maison des jeunes.

Nous demandons aux jeunes d'avoir un masque EN TOUT TEMPS avec eux lorsqu'ils participent aux activités de la MDJ.



1426, rue Saint-Pierre, Saint-Jude
450-250-2488

Transport fourni et gratuit avec mesure de sécurité, appelez pour réserver votre place. 450-250-2488#4



La Fabrique

FÉVRIER - MARS MOIS DE LA CAPITATION (DÎME)

À tous les paroissiens(ne)s,

La période de l'année est arrivée où nous vous invitons à acquitter votre dîme annuelle, laquelle est nécessaire pour :

- Maintenir nos services pastoraux.
- Payer les frais administratifs.
- Entretien des immeubles « église et presbytère »
- Chauffage, électricité et assurance.

En plus de votre dîme annuelle, nous vous invitons à souscrire un don particulier, un reçu pour fin d'impôt sera émis en janvier 2022. Vous recevrez bientôt votre formule de souscription.

La Pandémie Covid-19 a des conséquences sévères en ce qui concerne notre Fabrique et celles de l'Unité des Quatre-Vents. En effet, la fermeture occasionnelle de nos églises combinée au nombre très restreint imposé à la participation des célébrations liturgiques (messes, funérailles, etc.) prive celles-ci de revenus importants à leur bon fonctionnement.

Merci à l'avance pour votre contribution !

René Bourgault, président



**Message
important**

DÉCRET DE SUPPRESSION (Résumé)

Le 22 novembre 2020, un décret diocésain est émis à l'effet qu'à compter du 31 décembre 2020, la paroisse de Saint-Louis est supprimée et nous rattachons et déclarons rattachée au territoire de la paroisse de Saint-Jude le territoire de la paroisse supprimée.

Les personnes dont le domicile est situé sur le territoire de la paroisse supprimée seront, à compter du 31 décembre 2020, des paroissiens de la paroisse de Saint-Jude.

Donné à l'Évêché de Saint-Hyacinthe le 22 novembre 2020.

L'AMITIÉ

Avoir un(e) ami (e) est un privilège dont personne ne peut se passer.

Nous tenir ensemble nous permet de nous reconforter en sachant que l'amitié est la chose la plus précieuse qui existe...

Les bons amis c'est comme les étoiles « tu ne les vois pas toujours, mais tu sais vraiment qu'ils sont là ».

L'AFEAS SUR LA PLACE PUBLIQUE

En décembre 1977, L'ONU proclame la Journée du 8 mars la Journée de la femme.

Aujourd'hui, on dit «JOURNÉE INTERNATIONALE DES FEMMES»

Est-ce encore nécessaire, aujourd'hui, de souligner cette journée...? Hélas oui !

CROYEZ-VOUS QUE...

- Les femmes ont accès aux postes décisionnels dans les entreprises au même titre que les hommes ?
- Le harcèlement sexuel en milieu de travail est disparu ?
- Les femmes autochtones ont obtenu justice ?
- La violence conjugale n'existe pas ?
- La pauvreté féminine est une vue de l'esprit ?
- La violence sexuelle dans notre société est révolue ?
- Les deux gouvernements ont atteint la parité hommes – femmes ?
- La souffrance des femmes maltraitées, violées dans d'autres pays n'existe plus ?

Malgré les avancées importantes qui ont été obtenues permettant à la femme de gagner la place égalitaire qui lui revient, il faut garder cette journée pour toujours mettre en lumière les difficultés et les injustices auxquelles les femmes font face encore aujourd'hui en 2021.

SOLIDARITÉ

En ces temps plus difficiles de la pandémie, nous sommes attentives aux personnes qui nous entourent, lesquelles pourraient avoir des besoins d'écoute, d'aide ou de soutien.

Un geste, une parole peuvent faire la différence.

COMITÉ DE L'AFEAS

DES SIGNES QUI MONTRENT QUE VOUS MANQUEZ D'EAU

Par la docteure Valérie Morissette, chiropraticienne

Après l'oxygène, l'eau est l'élément le plus important pour notre vie. Elle est indispensable à tous nos processus vitaux. Il est donc impératif de reconnaître les signes envoyés par notre corps pour nous dire qu'il manque d'eau!

Vous avez la bouche sèche

Avec la soif (qu'il ne faut pas attendre de ressentir pour boire), la bouche sèche est un des premiers signes du manque d'eau. Si vous avez régulièrement la bouche sèche, c'est qu'il faut boire plus!

Vous avez mal à la tête

Le mal de tête est aussi un des premiers signes de déshydratation. En effet, dès qu'il fait chaud, sec et que votre corps manque d'eau, des maux de tête peuvent survenir. Buvez un grand verre d'eau bien fraîche pour diminuer ces maux de tête

Votre urine est foncée

Une urine de couleur jaune foncé signifie, en général, que votre corps manque d'eau. L'urine d'un corps en bonne santé est claire et très peu odorante.

Vous êtes constipé(e)

La constipation peut survenir lorsqu'on ne boit pas assez d'eau. L'eau que vous buvez sert en partie à ramollir les selles et favoriser le transit intestinal. Lorsque vous n'en buvez pas assez, l'intestin manque d'eau et les selles sont dures. D'où une évacuation difficile. Si vous êtes régulièrement constipée, essayez de boire plus.

Vous êtes fatigué(e)

Quand votre organisme n'est pas assez hydraté, il est plus vite fatigué. Alors, si vous vous sentez toujours fatigué(e), il se peut que vous manquiez tout simplement d'eau. Veillez à toujours garder une petite bouteille d'eau sur vous pour recharger vos batteries régulièrement!

Vous avez des crampes

Les crampes sont des contractions musculaires involontaires, soutenues, temporaires, plus ou moins douloureuses, le plus souvent bénignes. Elles peuvent survenir au repos, y compris pendant le sommeil, ou lors d'un effort physique assez intense et sont accentuées par la déshydratation. Si vous souffrez régulièrement de crampes : buvez suffisamment d'eau notamment avant et pendant l'effort.

Vous avez la peau sèche

Si vous avez la peau sèche même en vous tartinant de crème hydratante, c'est peut-être un signe de déshydratation. Une peau en bonne santé est une peau bien hydratée. Buvez plus, puis consultez un dermatologue si votre peau est toujours aussi sèche.

La Source Décembre 2020-2021

Une chouette activité pour la relâche scolaire

Le site de *Chouette à voir!* sera accessible lors des Journées blanches. Nous serons ouverts tous les jours du 27 février au 7 mars. Deux plages horaires seront disponibles, soit de 10 h à 12 h et de 13 h à 15 h. Il est important de réserver en ligne à l'avance puisqu'il y aura un nombre limité de visiteurs afin de respecter les mesures de santé publique. L'équipe de *Chouette à voir!* souhaite offrir à ses visiteurs une expérience agréable et sécuritaire. Profitez du seul moment de l'année où vous pouvez visiter le site dans la neige.

Découvrez la beauté du site en parcourant ses 2,5 km de sentiers. Observez nos oiseaux de proie présentés en volière dans les sentiers pédestres aménagés. N'hésitez pas à apporter vos raquettes et votre propre chocolat chaud! Le coût d'entrée est de 5 \$ par personne et gratuit pour les enfants de 4 ans et moins. Mais n'oubliez pas que c'est gratuit pour les résidents de Saint-Jude. *Chouette à voir!* est situé au 875 rang Salvail Sud à Saint-Jude. Venez profiter d'une chouette journée en plein air!

Mesures spéciales COVID-19

Les personnes doivent obligatoirement réserver leurs billets en ligne avant de se présenter. Les visiteurs devront suivre les sentiers



unidirectionnels balisés. Le pavillon d'accueil et le complexe de réhabilitation demeureront fermés. Les visiteurs auront accès aux sanitaires extérieurs. Aucun service à l'intérieur ni animation pour éviter les rassemblements. Prendre note que ces mesures peuvent être modifiées selon les directives sanitaires en vigueur lors de la relâche scolaire. L'événement peut être annulé sans préavis. Pour plus de détails, visitez le site uqrop.qc.ca, ou écrivez à info@uqrop.qc.ca.

Suivez-nous sur [Facebook](#) et [Instagram](#)!

**LES JOURNÉES
BLANCHES**
de la relâche scolaire

du 27 février au 7 mars 2021
de 10 h à 12 h et de 13 h à 15 h
à *Chouette à voir!*
875, rang Salvail Sud,
St-Jude, JOH 1P0

Nous joindre:
450-773-8521, poste 8545
info@uqrop.qc.ca

Sentiers pédestres
Observation d'oiseaux de proie
Apportez vos raquettes!
Pour plus d'informations,
visitez le www.uqrop.qc.ca

Entrée individuelle: 5 \$
4 ans et moins: gratuit

RÉSERVATION EN LIGNE OBLIGATOIRE

CHOUETTE!
À VOIR!
UNION QUÉBÉCOISE DE
RÉHABILITATION DES OISEAUX DE PROIE

SARCA Mobile, présent depuis deux ans

Peut-être avez-vous entendu parler des services du SARCA Mobile par un ami, par un membre de la famille ou lu dans un article de votre journal local. Malgré la crise sanitaire, ces services restent disponibles pour les citoyens. Ils vous sont d'autant plus utiles si vous vivez une situation ou un questionnement parce que votre vie professionnelle a subi les impacts de la pandémie.

Qu'est-ce que SARCA Mobile ?

Les services du SARCA (**S**ervice d'**a**ccueil, de **r**éférence, de **c**onseil et d'**a**ccompagnement) sont offerts gratuitement aux adultes de 16 ans et plus, par le Centre de services scolaire de Saint-Hyacinthe. Dans le cadre du volet « mobile » du service, une conseillère en information scolaire et professionnelle peut se rendre sur place, dans votre municipalité, afin de vous rencontrer. Ce projet est offert grâce à un partenariat avec la MRC des Maskoutains. Les rencontres ont lieu à l'hôtel de ville de votre localité.

Quels sont les services offerts ?

- Évaluation de votre dossier scolaire
- Information scolaire et professionnelle
- Orientation professionnelle
- [Reconnaissance des acquis scolaires](#) (avis sur vos études antérieures et vos possibilités d'équivalences de formation)
- [Reconnaissance des acquis et des compétences](#) (acquis extrascolaires et acquis expérientiels)
- Attestation des préalables scolaires pour l'industrie de la construction
- Exploration des acquis
- [Relevé de notes](#)
- Référence aux organismes et établissements du milieu

Pour plus d'information : <https://www.csssh.gouv.qc.ca/services-aux-adultes/sarca-retour-aux-etudes/>

Comment ça fonctionne ?

Vous n'avez qu'à communiquer directement avec la conseillère Audrey Gatineau par courriel, par téléphone ou dans Facebook (Audrey Gatineau Pro). Vous pourrez ensuite déterminer avec elle le moyen de communication qui vous convient le mieux dans le contexte de la pandémie actuelle.

Audrey Gatineau

audrey.gatineau@cssh.qc.ca

450 773-8401, poste 6731



Audrey Gatineau Pro





Messages

NOUVELLE INSPECTRICE EN BÂTIMENT

Madame Laurence Nault, inspectrice en bâtiment quittera le bureau municipal pour relever de nouveaux défis le 19 février 2021. Elle sera remplacée par madame Chantal St-Amand, urbaniste, qui détient une technique et un baccalauréat en urbanisme et immobilier et complète actuellement une maîtrise en administration publique. Elle a travaillé comme conseillère en immobilier au gouvernement provincial et a occupé la fonction d'inspecteur en bâtiment durant plus de 10 ans sur la Rive-Sud. Les journées de disponibilité restent les mêmes soient les lundis et vendredis.

Nous souhaitons donc bonne chance à madame Nault et bienvenue à madame St-Amand.



CONSTRUCTION, RÉNOVATION, INSTALLATION DE PISCINE OU DE CLÔTURE, DÉMOLITION, CHANGEMENT D'USAGE...

AVEZ-VOUS VOTRE PERMIS OU CERTIFICAT D'AUTORISATION?

Le volume de demande de permis est très élevé en ce moment, malgré la situation particulière engendrée par le coronavirus. Tous les efforts sont mis afin qu'ils soient délivrés dans les meilleurs délais. Le délai maximal de délivrance d'un permis ou d'un certificat d'autorisation est de 30 jours et nous devons avoir tous les documents nécessaires pour l'analyse de la demande de permis. Les demandes complètes doivent être acheminées par courriel et celles-ci sont traitées par ordre d'arrivée. Une demande complète comprend :

- Un formulaire complété;
- Les documents requis pour la demande de permis (croquis, plan d'implantation, etc.);

Le tout acheminé par courriel à l'adresse inspecteurstjude@mrcmaskoutains.qc.ca

Le paiement de la demande doit se faire via votre institution financière, par chèque par envoi postal, ou par dépôt d'un chèque dans la boîte prévue à cet effet à droite de la porte d'entrée du bureau municipal. Le chèque doit être libellé au nom de la Municipalité de Saint-Jude. Aucun paiement comptant, par carte de crédit ou débit ne sera accepté;

Pour les personnes n'ayant pas accès à un courriel, les documents peuvent aussi être déposés dans la chute de courrier au bureau municipal.

Le délai maximal prévu pour l'émission de tout permis est de 30 jours selon la réglementation en vigueur. N'attendez pas à la dernière minute! Même si les bureaux administratifs sont toujours fermés à la population, nous mettons tout en œuvre afin d'optimiser le processus de réponse aux demandes de permis. Merci de votre compréhension!

<http://www.saint-jude.ca/urbanisme.html>



Messages

RESPECTONS LES ZONES AGRICOLES

L'Union des producteurs agricoles - UPA en collaboration avec la Fédération des clubs de motoneigistes du Québec - FCMQ lancent une campagne afin de sensibiliser la population des dommages sur les terres agricoles et forestières que peuvent causer certains adeptes de la motoneige qui ne respectent pas les sentiers.

Le Club Asan - 617-11 fait un travail remarquable pour l'aménagement de pistes, svp, soyons respectueux envers les propriétaires de terrains privés!



DÉNEIGEMENT



Pour bien faire leur travail, les charrues et les camions épandeurs de sel et de sable se déplacent plus lentement que les autres véhicules. La visibilité du conducteur de chasse-neige est très limitée par temps de poudrierie et il peut être dangereux de dépasser ces véhicules.

DÉNEIGEMENT - PLAINTES

Le déneigement de la route 235 (Route de Michaudville et le rang des 48) est effectué par le Ministère des Transports du Québec. **Pour formuler une plainte**, vous devez communiquer avec le 511.

Tandis que les routes du village, le déneigement est assuré par la municipalité. **Pour formuler une plainte**, nous vous invitons à compléter un formulaire de plainte disponible sur le site de la municipalité. www.saint-jude.ca dans le menu déroulant "Municipalité / Nos politiques".

Lors du déneigement, nous tenons à vous rappeler que la municipalité n'est pas responsable des dommages causés aux boîtes aux lettres ainsi qu'à l'emprise du chemin qui appartient à la municipalité.



AIDEZ-NOUS À VOUS AIDER!

S.V.P. si une borne fontaine se trouve sur votre terrain, prenez soin de ne pas la recouvrir de neige lors du déneigement.

En cas d'incendie... chaque seconde compte.
Merci de votre précieuse collaboration!

TEMPÊTE HIVERNALE

NOUS AVONS BESOIN DE VOUS
POUR QUE LE DÉNEIGEMENT
DES ROUTES SE FASSE DE FAÇON
OPTIMALE.

NOUS VOUS RAPPELONS QU'IL EST INTERDIT
DE STATIONNER SON VÉHICULE SUR LES CHEMINS
PUBLICS ENTRE 0H00 (MINUIT) ET 07H00
ET CE, SUR TOUT LE TERRITOIRE DE LA MUNICIPALITÉ.

AUCUN BAC N'A SA PLACE DANS LA RUE,
LAISSONS NOS ROUTES DÉGAGÉES
AFIN D'EN FACILITER L'ENTRETIEN.





Messages

POPOTE ROULANTE



Le Centre de bénévolat de Saint-Hyacinthe a maintenu son service de popote roulante, malgré la pandémie. C'est un service qui s'adresse à tous les aînés. Vous pourrez profiter d'un menu varié qui est imprimé à l'avance. Les repas vous sont livrés à domicile, au coût de 7.25 \$.

Pour information : Robert Perreault (450) 792-2270.

Pour inscription : Mme Claudette Duhamel (450) 773-4966 poste 1.

MERCI À NOTRE CAISSE

Merci à la Caisse Desjardins de la Région de Saint-Hyacinthe d'avoir contribué un montant de 875 \$ à l'activité « Paniers de Noël » de l'année 2020, en fournissant 35 bons de 25 \$ pour compléter les paniers de Noël remis à des résidents de St-Jude et St-Bernard, moins favorisés. Merci à notre Caisse pour son implication dans nos milieux.



Robert Perreault, agent de pastorale

GROUPE DE LECTURE SUR LA DERNIÈRE ENCYCLIQUE DU PAPE FRANÇOIS

« Fratelli Tutti » soit « Tous frères »

L'encyclique a été publiée au début d'octobre dernier et comprend 8 chapitres. Le groupe de lecture se fera sur la plateforme Zoom. Il suffit d'avoir un IPAD, une tablette ou un portable.

Les rencontres pourraient avoir lieu aux 2 semaines. Nous vous donnerons les informations pour accéder à la plateforme Zoom et nous vous fournirons gratuitement les textes.

Si l'activité vous intéresse, vous communiquez avec Robert Perreault au (450) 792-2270. Cette activité débutera vers la fin de février.

**Vous êtes un aîné?
Vous vivez une situation difficile?
On peut vous aider!**



Projet **IMAGES** c'est:

- ♦ Écoute
- ♦ Accompagnement
- ♦ Solutions, références

Peu importe votre situation:

- ♦ Maltraitance, violence
- ♦ Solitude
- ♦ Détresse

Contactez: Annie Quintal, Intervenante milieu aîné (MRC des Maskoutains)
450 502-4395 • Projet.images@gmail.com






Messages


DÉBARCADÈRES POUR LE TRANSPORT DES ENFANTS NOUVELLES MESURES DE SÉCURITÉ


Préoccupés par les problèmes de circulation des matins d'école, la Municipalité de Saint-Jude, la Maison des Jeunes des Quatre-Vents et École aux Quatre-Vents, ont décidé de mettre en place de nouvelles mesures pour encadrer l'arrivée des élèves sur le terrain de l'école en début de journée. Depuis le début de l'année scolaire, plusieurs débarquements imprudents, ainsi qu'une utilisation prolongée des zones de débarquement ont été constatés. Également, certains véhicules utilisent les entrées privées des propriétés de la rue Cusson pour débarquer leurs enfants ou pour faire une manœuvre de retournement avec leur véhicule.

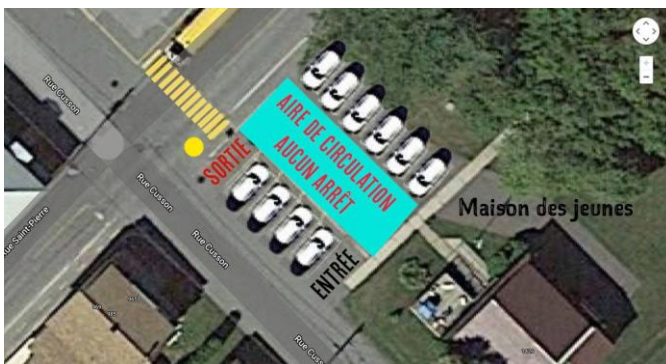
Pour assurer la sécurité des élèves, il est essentiel de respecter les nouvelles indications quant aux espaces dédiés au débarquement des enfants.

 Le stationnement sur la rue Cusson, entre la rue Saint-Pierre et le cul-de-sac, ne sera plus permis pendant les heures d'embarquement des élèves le matin, soit de 7h30 à 8h10. Cette mesure permettra d'éliminer la circulation de véhicules à proximité des élèves qui attendent un transfert d'autobus en plus de permettre la distanciation physique de 2 mètres entre les différents groupes d'élèves devant la cour d'école ;



 Le stationnement de l'église du côté de la rue Saint-Édouard est conseillé aux parents qui souhaitent prendre le temps d'accompagner leur enfant jusqu'à la traverse piétonnière située à l'intersection des rues Cusson et Saint-Pierre. Par la suite, cet espace doit être libéré pour permettre le stationnement du personnel de l'école ;

 L'espace de stationnement de la Maison des Jeunes sera dorénavant identifié comme débarcadère réservé aux parents qui déposent leur enfant et qui quittent aussitôt après. Ce n'est pas un stationnement pour les parents qui veulent immobiliser leur véhicule plus longtemps. Il y aura une entrée, une sortie, ainsi qu'une aire de circulation à respecter ;



● Ces règles d'utilisation du débarcadère sont effectives dès le 1er février 2021. Un communiqué sera envoyé aux parents des enfants du primaire.

En résumé... Afin que l'arrivée à l'école soit harmonieuse et sécuritaire, le respect de ces règles est nécessaire par tous! Nous voulons remercier la Maison des Jeunes des Quatre-Vents qui prête gracieusement son espace de stationnement pour assurer la sécurité des enfants!

N'oublions pas que la sécurité est une responsabilité collective!



Messages

FÉVRIER

L	D	L	M	M	J	V	S	J
		1	2	^R 3	4	5	6	
7	8	9	^O 10	^O 11	12	13		
14	15	16	^R 17	18	19	20		
21	22	23	^O 24	25	26	27		
28								

MARS

L	D	L	M	M	J	V	S	J
		1	2	^R 3	4	5	6	
7	8	9	^O 10	^O 11	12	13		
14	15	16	^R 17	18	19	20		
21	22	23	^O 24	25	26	27		
28	29	30	^R 31					

**DU 15 AU 19 FÉVRIER 2021
LES JOURNÉES DE LA PERSÉVÉRANCE SCOLAIRE
#JPS2021**

NOS GESTES, UN+ POUR LEUR RÉUSSITE!

Cette année exceptionnelle en est une d'apprentissage pour tous les élèves du Québec. Profitons donc de cette semaine des JPS pour prendre un moment afin de souligner la formidable adaptation dont nos jeunes ont fait preuve... juste à temps pour se motiver pour le reste de l'année.

Après la rentrée où nous étions #tousensemblepoureux, prenons ensemble, à mi-parcours, #unmomentpoureux afin d'insuffler l'élan qui les mènera jusqu'à la fin de l'année. Prenons le temps de nous rassembler, de souligner et de reconnaître leur résilience, leur motivation, leur capacité d'adaptation et tous les sacrifices qu'ils ont eu à faire durant l'année. Prenons le temps des s'intéresser à leur parcours, de les encourager et de les assurer de notre soutien. Partageons-leur notre fierté, et rappelons-leur qu'ils ont toutes les raisons du monde d'être fiers d'eux.

Un moment pour les célébrer, les reconforter, les applaudir, les féliciter, souligner leur adaptation, les motiver. Un moment. Pour eux. Tout simplement.

Un élan de motivation

Malgré les difficultés et les obstacles, de nombreux jeunes s'accrochent, s'adaptent et persèverent. D'autres ont peut-être plus de difficultés à s'adapter à cette nouvelle réalité, mais tous ont le potentiel de se réaliser pleinement! Bien qu'il n'y ait pas de recette magique qui puisse garantir la réussite éducative ni de chemin unique vers la motivation, la résilience, la capacité d'adaptation, la confiance en soi notamment sont tous des ingrédients favorisant le développement et l'engagement scolaire.

Chaque jeune a ses propres ressorts! Certains sont propulsés par le plaisir d'apprendre, d'autres, par l'ambition d'exercer un métier convoité, alors que les accomplissements de beaucoup sont rendus possibles grâce à l'implication et la qualité de leur réseau social.

Tous ensemble, ayons confiance qu'ils développeront leurs propres mécanismes de réussite, tout en leur rappelant qu'ils seront récompensés pour leurs efforts. Bien qu'ils vivent une situation hors du commun, les jeunes ont l'avenir devant eux et apprendront beaucoup de cette expérience!

Vos gestes et paroles sont les étincelles de la réussite de nos jeunes: quel que soit leur cheminement ou leur point de départ, vous avez le pouvoir de les raccrocher! Que l'on soit parent, grands-parents, enseignant, travailleur communautaire, personnel de soutien ou encore employeur, les JPS sont l'occasion de se réunir sous un même objectif, soit de donner un élan collectif, doux et bienveillant, avec des messages lumineux et positifs qui se projettent dans toutes les familles du Québec.

Source: Site Internet: Journées de la persévérance scolaire



Messages

PRUDENCE AVEC LES CENDRES CHAUDES!



Le Service de sécurité incendie de la municipalité de Saint-Jude demande aux citoyens d'être prudents avec les cendres provenant d'un appareil de chauffage au bois en insistant sur le fait qu'elles peuvent rester chaudes plusieurs jours après l'utilisation. Il est interdit depuis quelques années de jeter les cendres dans les poubelles ou les bacs bruns.

Les pompiers de Saint-Jude recommandent donc de respecter les consignes de sécurité suivantes :

Il faut déposer les cendres dans un contenant métallique à fond surélevé et muni d'un couvercle.

- Les cendres ne doivent jamais être entreposées à l'intérieur, car elles peuvent causer un incendie ou générer du monoxyde de carbone.
- Il faut entreposer les cendres dans un contenant métallique doté d'un couvercle à l'épreuve du vent. Celui-ci doit être installé à l'extérieur, à une distance d'au moins 1 mètre de tout matériau combustible. Les matériaux combustibles incluent les résidences, cabanons, patios, bacs de matières résiduelles, etc.
- Après avoir été ainsi entreposées pendant au moins 72 h, les cendres doivent ensuite être vérifiées pour s'assurer qu'elles ont refroidi adéquatement. Elles peuvent en effet rester chaudes jusqu'à une semaine après utilisation.
- Une fois refroidies, les cendres peuvent être entreposées à l'extérieur et utilisées comme engrais sur le terrain ou dans le potager au printemps, ou encore dans un composteur domestique. En plus de présenter une valeur agronomique importante, elles repoussent les limaces et les escargots!



DANS LA NUIT DU 13 AU 14 MARS 2021 CHANGEMENT D'HEURE

Le passage à l'heure avancée de l'Est (heure d'été) au Québec aura lieu dans la nuit du **13 au 14 mars 2021** à 2 h du matin. On avancera donc l'heure.

Profitez du changement d'heure, à l'automne et au printemps, pour remplacer la pile de vos avertisseurs de fumée, et ce, pour votre sécurité. Y avez-vous pensé?

ALERTE!
AVEZ-VOUS TÉLÉCHARGÉ VOTRE APPLICATION ECHO MMS?
SOYEZ AVISÉS EN TEMPS RÉEL DES SITUATIONS D'URGENCE À SAINT-JUDE!



Messages

INSCRIPTION EN LIGNE POUR LES NOUVEAUX ÉLÈVES

Centre
de services scolaire
de Saint-Hyacinthe



La période d'inscription des élèves qui fréquenteront une école du Centre de services scolaire de Saint-Hyacinthe (CSSSH) pour la première fois lors de la prochaine rentrée scolaire se déroulera du 15 au 26 février 2021. En nouveauté cette année, les inscriptions se feront entièrement en ligne, afin de respecter les mesures sanitaires actuellement en vigueur et de limiter le nombre de visiteurs dans les écoles.

À compter du 15 février, un formulaire sera disponible sur le site Internet du CSSSH, par le biais de la page *Admission et inscription*, accessible dans le menu Préscolaire et primaire. Avant de débiter l'inscription en ligne, les parents doivent avoir en main le certificat de naissance de leur enfant et connaître leur école de secteur. Un outil permettant d'identifier l'école de secteur correspondant à chaque adresse est disponible sur cette même page.

L'original du certificat de naissance (grand format) de l'enfant ainsi que deux preuves de résidence devront être fournies à l'école ultérieurement.

Cette procédure d'inscription vise uniquement les nouveaux élèves, notamment ceux qui débiteront leur parcours au programme Passe-Partout ou au préscolaire.



INSCRIPTION DES NOUVEAUX ÉLÈVES

ANNÉE SCOLAIRE 2021-2022

Du 15 au 26 février 2021

En ligne seulement

Consultez la page Admission et inscription,
dans le menu Préscolaire et primaire.

RÉINSCRIPTION DES ÉLÈVES

La période de réinscription des élèves qui fréquentent déjà l'un des établissements du CSSSH se déroulera quant à elle du 1^{er} au 12 février 2021. Toutes les informations à cet effet seront transmises directement aux parents, par chacune des écoles.

Si vous avez besoin d'aide pour remplir le formulaire en ligne, communiquez au 450 773-8401, poste 6349.

Transport adapté et collectif régional

Malgré le contexte de la Covid-19, le service de transport adapté et collectif régional de la MRC des Maskoutains demeure toujours en fonction. Pour la santé et la sécurité de tous, les mesures sanitaires recommandées par le gouvernement sont dûment appliquées à bord de tous les véhicules utilisés.

Nous rappelons que depuis le 1^{er} janvier 2021, l'horaire du service de transport adapté et collectif régional a été bonifié afin d'offrir plus de possibilités de déplacements à la population de son territoire. Les tarifs des cartes multipassage ont également été modifiés, tandis que ceux du passage simple demeurent inchangés.

Zone	Mode de paiement	Tarif par passage
1	Passage simple	3,25 \$
	Carte multipassage (10 passages)	27,00 \$
2	Passage simple	3,80 \$
	Carte multipassage (10 passages)	33,00 \$
3	Passage simple	4,30 \$
	Carte multipassage (10 passages)	39,00 \$

Jour	Heures
Lundi au vendredi	5 h 15 à 00 h 30
Samedi	8 h à minuit
Dimanche	8 h à 22 h

Service à la clientèle : 450 774-3170 ou infotransport@mrcmaskoutains.qc.ca

La 23^e édition du Défi OSEntreprendre est en cours. Toutes les nouvelles entreprises de la région sont invitées à déposer leur candidature. La date limite est le 9 mars, à 16 heures.



La MRC et ses partenaires financiers offriront aux gagnants de la finale locale une bourse de 500 \$ chacun. Les entreprises lauréates accéderont aux autres échelons du concours et courront la chance de remporter l'une des bourses de 10 000 \$ (1^{er} prix) ou de 5 000 \$ (2^e prix) offertes au niveau national.

Pour être éligibles, les projets d'entreprises ne doivent pas avoir obtenu de revenus de vente avant le 1^{er} avril 2020 ou viser la création d'une entreprise dont le démarrage est fixé, au plus tard, le 31 décembre 2021.

Infos : Louis-Philippe Laplante, conseiller au développement entrepreneurial et au mentorat, au 450 768-3007 ou par courriel à lpaplante@mrcmaskoutains.qc.ca.

Depuis le 1^{er} janvier, toutes les entreprises des secteurs visés par un ordre de fermeture, incluant les commerces non prioritaires, peuvent bénéficier du volet **Aide aux entreprises en régions en alerte maximale (AERAM)** du PACTE et du PAUPME, si elles respectent certains critères d'admissibilité. À titre d'exemple, les commerces de détail, entreprises de soins personnels et centres d'esthétique sont maintenant admissibles.

Les entreprises peuvent profiter d'un accompagnement gratuit offert par les professionnels du service de développement économique de la MRC (DEM) ou de Saint-Hyacinthe Technopole afin de compléter leur demande.

L'aide prend la forme d'un prêt pouvant atteindre un maximum de 50 000 \$. Jusqu'à 80 % de cette somme, pour un maximum de 40 000 \$ ou 15 000 \$ par mois de fermeture, pourra être converti en aide non remboursable.

Infos : Louis-Philippe Laplante, conseiller au développement entrepreneurial et au mentorat, au 450 768-3007 ou par courriel à lpaplante@mrcmaskoutains.qc.ca.

Information : Denyse Bégin, agente de communication, au 450 768-3001.

Rendez-vous sur mrcmaskoutains.qc.ca ou  [MRC des Maskoutains](https://www.facebook.com/MRCdesMaskoutains) pour tous les détails.

La MRC annonce qu'une somme de 334 000 \$ est disponible dans le **Fonds de développement rural (FDR)** pour la réalisation de projets en lien avec sa Politique du Fonds de développement rural, adoptée en mai 2020. Le montant disponible est divisé en deux. Une moitié pour l'appel de projets en cours et l'autre, pour celui qui sera lancé cet automne.

Les organismes admissibles sont les municipalités et autres organismes municipaux; les organismes à but non lucratif et incorporés ou en voie de l'être, toute coopérative non financière; les organismes à but non lucratif des réseaux de la culture, de l'environnement, du patrimoine ou des services sociaux couvrant en tout ou en partie le territoire de la MRC et les organismes des réseaux de l'éducation.

La participation citoyenne, de la conception à la réalisation des projets, est encouragée.

Pour information et pour obtenir le formulaire, consulter le site Internet de la MRC ou contacter Steve Carrière, agent de développement, au 450 768-3005.

Les promoteurs ont **jusqu'au 8 mars pour soumettre un dossier.**

La campagne 2021 des **Journées de la persévérance scolaire (JPS)** incite tous les citoyens à prendre le temps de souligner et de reconnaître la résilience, la motivation, la capacité d'adaptation et les sacrifices qu'ont eu à faire les jeunes au cours des derniers mois. Elle nous invite à prendre un moment pour les célébrer, les reconforter, les applaudir, les féliciter, souligner leur adaptation et les motiver.



Pour une 3^e année consécutive, le porte-parole des JPS est Laurent Duvernay-Tardif!

Le 17 février, en ligne, il donne **rendez-vous aux jeunes pour un grand rassemblement**. Des invités-surprises se joindront à la fête pour leur offrir un moment unique d'inspiration, d'encouragement et de motivation. Pour en savoir plus : https://youtu.be/alv-CuLo_a8.

Communiqué
Pour diffusion immédiate

Stabilisation d'un site érodé à Saint-Jude

La municipalité fait appel aux jeunes

Saint-Hyacinthe, le 11 janvier 2021 – La municipalité de Saint-Jude a eu recours aux élèves du volet environnement de la Polyvalente Hyacinthe-Delorme et ceux d'Opération PAJE pour un grand chantier, à l'automne 2020. Celui-ci visait à régler un problème d'érosion des berges à proximité des infrastructures d'épuration des eaux usées de la municipalité.

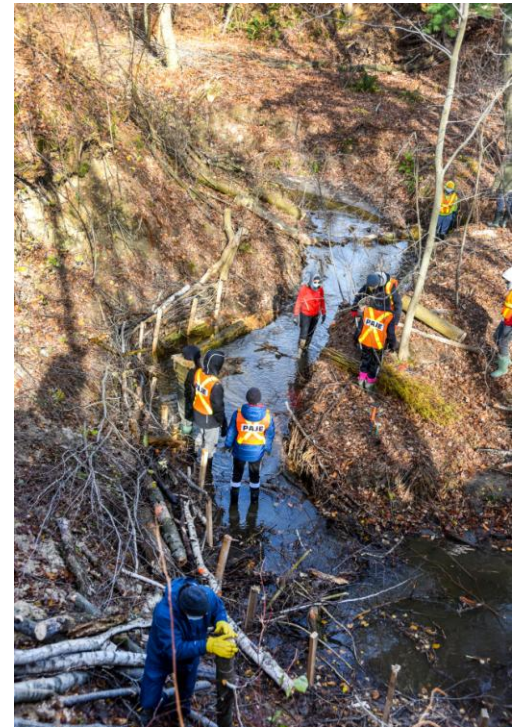
Il a fallu trois jours de travail à la vingtaine de participants pour réaliser un immense peigne à sédiments pour protéger la berge. Il s'agissait d'une première opération de cette envergure pour les deux équipes de travail qui ont relevé le défi avec brio. Des citoyens de Saint-Jude ont aussi fourni des branches pour la confection de la structure.

Technique du peigne

Cette technique consiste en la fabrication d'une structure fixe composée d'un amoncellement de branches mortes et vivantes (saules arbustifs) qui piègent les sédiments en suspension lors de crues ou de pluies intenses. Avec le temps, les sédiments accumulés forment un nouveau talus, solide et stable, et plusieurs végétaux s'y implantent d'eux-mêmes. Le comité de bassin versant de la rivière Salvail (CBVS) et la municipalité de Saint-Jude assureront le suivi de l'évolution de cette structure dans le temps.

La MRC, la municipalité et les membres du CBVS tiennent à remercier et à féliciter les jeunes pour leur contribution et pour l'excellence de leur travail.

Pour en savoir plus sur les activités du comité et surtout, si vous avez envie de vous impliquer, communiquez avec madame Anolise Brault au 450 774-3156 ou par courriel à abrault@mrcmaskoutains.qc.ca.



Crédit : François Larivière | MRC des Maskoutains ©
Des élèves du volet environnement de la Polyvalente Hyacinthe-Delorme et ceux d'Opération PAJE ont contribué à un grand chantier, à l'automne 2020. Celui-ci visait à régler un problème d'érosion des berges à Saint-Jude.

- 30 -

Source : Denyse Bégin
Agente de communication
450 768-3001
dbegin@mrcmaskoutains.qc.ca

 MRC des Maskoutains
Mentorat Saint-Hyacinthe
Comités de bassin versant
maskoutains

Merci à :



La grande
région
de Saint-
Hyacinthe
Terris d'Innovation



Crédit : Anolise Brault
Il a fallu trois jours de travail à la vingtaine de participants pour réaliser un immense peigne à sédiments pour protéger la berge.

Amplifiez votre signal Wi-Fi!

École à la maison et télétravail? Augmentez la portée de votre Wi-Fi partout dans la maison.

Seulement **86\$** + taxes
par unité



- Couvre jusqu'à 1 500 pi²
- Remplace votre routeur sans fil
- Fonctionne avec une application facile d'utilisation
- Contrôle parental intégré vous permettant de gérer chaque utilisateur

Cooptel Explorer
l'inattendu

1 888 632-COOP (2667) cooptel.ca



Nos Annonceurs

Assante comprend que lorsque vous posez des questions concernant vos finances, vous vous préoccupez de votre sécurité financière future, ainsi que celle de votre famille. Nous sommes en mesure de vous offrir non seulement l'expertise et les ressources, mais une écoute attentive et un soutien sans égal pour vous aider à atteindre vos objectifs, quels qu'ils soient.

Communiquez avec nous dès aujourd'hui, et soyez bien conseillé.

C'est pourquoi nous sommes là.



Oliver L'Heureux, PL.Fin., MBA, CIM
Planificateur financier, conseiller en sécurité financière et conseiller en placement
Gestion de capital Assante ltée
1200 Daniel-Johnson Ouest
4^e étage, Bureau 4000
St-Hyacinthe, QC J2S 7K7
Bur : 450.250.0722 | Cell : 450.502.4744
olheureux@assante.com



RESTAURANT
ENTRE AMIES

Spécialité: Poulet roti
Pizza • Sous-Marin • Club Sandwich
Cuisine rapide et table d'hôte
Déjeuner

1384, de Michaudville, St-Jude (Québec) J0H 1P1
Tél.: (450) 792-3736

Déjà 22 ans

EQUITRACT ROY
pièces & équipements

1290 Route de Michaudville, St-Jude
equitractmaroy.com - 450-792-3558

NOUVEAU
Ventes et installations
RACCORDS
HYDRAULIQUES



Nos Annonceurs

ÉLECTRICITÉ BRYAN JACQUES INC.
 ENTREPRENEUR ÉLECTRICIEN
 RÉSIDENTIEL, COMMERCIAL & AGRICOLE



450 792-2447
 electricite@bryanjacques.com
 www.bryanjacques.com

 RBO: 5686-0406-01



Boucherie Gaudette

ABATTAGE ET DÉBITAGE POUR CONGÉLATEUR • COMPTOIR VIANDE
 EMBALLAGE SOUS VIDE • VIANDES FROIDES

Marie-Claude Grégoire, propriétaire

450 792-3831 • C. 450 888-2457 • mcgregoire2457@gmail.com
 878, Saint-Édouard, Saint-Jude (Québec) J0H 1P0



**Eric Mongeau
 Philippe St-Sauveur**
 Services Informatique

(450) 792-3391
 1310 rue Cécile, St-Jude (Québec) J0H 1P0
 services-emi@live.ca

**Clinique de Massothérapie
 Véronique Corbeil**

Un petit quelque chose pour vous détendre...

Massage suédois, thérapeutique, détente
 femme enceinte et bébé
 Drainage lymphatique
 Exfoliation corporelle et autres soins
 Certificats- cadeaux disponibles



450-792-3090
 cliniquemassov.c@gmail.com

Accès-pharma
 avec Walmart

Joanie Richard
 Pharmacienne propriétaire

↳ Livraison gratuite dans votre secteur



5950, rue Martineau
 Saint-Hyacinthe (Québec) J2R 2H6
 T 450 796-4006 • F 450 796-4010
 pharmacie.jrichard@accespharma.ca
 www.accespharma.ca

St-Hyacinthe (450) 278-4636 **Rive-Sud (514) 444-4636**

LogiTech
INFORMATIQUE
Se déplace chez vous!



Marco Beaudry
 technicien réseautique
 logitech.info@mail.com **Commercial - Résidentiel**



CENTRES ÉQUESTRES
Le Chevignon
450-230-1994
 -Karella Nasadi-

COURS D'ÉQUITATION WESTERN DÉBUTANTS ET AVANCÉS

WWW.CENTREEQUESTRELECHEVIGNON.COM

Tapis • Prélart
 Céramique • Vinyle
 Plancher bois
 Plancher chauffant



Détaillant:
**Flextherm
 Schluter**

Les couvre-planchers ALAIN MORIN inc.

☎ 450 792-2007 742, Saint-Édouard
 FAX: 450 792-2443 Saint-Jude, QC
 info@couvreplanchersalainmorin.ca J0H 1P0

**NETTOYAGE
 D'AUTOS NICK**
450-702-3821
 Nettoyage d'autos Nick



**ESTHÉTIQUE
 AUTOMOBILE**
 SUR RENDEZ-VOUS

Nicolas Courcy
 nettoyageautonick@hotmail.com

GLOBAL peintures
 industrielles



Mario Bazin, président

802, Saint-Édouard
 Saint-Jude, Québec J0H 1P0 T 450 792 3844
 admin@globalpeintures.com



Nos Annonceurs



Me Marie-Hélène Archambault,
LL.B., D.D.N.
Notaire et Conseiller juridique

395, route 137
Saint-Denis-sur-Richelieu (Québec) J0H 1K0
Tél.: (450) 787-3133
Téléco. (450) 787-2265

Pascal Roy-Laplane, ouvrier Agricole
3 ans d'expérience dans le domaine



Traite
Clippage

824 Rang Prescott, St-Louis J0G 1K0
Cell : 450-518-1201 courriel : proyl@hotmail.com

Salon à la fine pointe
Lyne Vincent



6635 avenue Boulanger
St. Hyacinthe

450-797-3987

Maçonnerie
MICHAUDVILLE



Éric Berthiaume
Président

Cellulaire 450.278.5734

Maçonnerie générale
Pose de briques
pierres
blocs
Réparation de tout genre
ESTIMATION GRATUITE



SYLVAIN Girard
TRANSPORT D'EAU
Service rapide et courtrois

1-800-463-0346
Résidentiel (piscine, réservoir, puits...)
Agricole (bétail, lavage...)



Garderie privée en milieu familial

Les loulous du Boisé



41 rue du Boisé St-Louis J0G1K0
Milissa Beaumier 450-788-3865
milissabeaumier@hotmail.com



JOCELYN BACHAND
COURTIER IMMOBILIER
RÉSIDENTIEL

C. 450 501-9589
B. 450 771-7707

jocelynbachand@remax-quebec.com
www.jocelynbachand.com
remax-quebec.com



Entreprise
S.Gaudette

RBQ : 8351-0982-26

Sylvain Gaudette
Entrepreneur Électricien

450 792-2392
info@sgaudette.com • sgaudette.com
401, 4^e rang, Saint-Bernard-de-Michaudville QC J0H 1C0

Espace publicitaire
disponible

50\$ pour 11 parutions

Espace publicitaire
disponible

50\$ pour 11 parutions



Nos Annonceurs

Service de garde
Les P'tits Loups



Hélène Levasseur, prop.
1245 route de Michaudville
St-Jude, Qc.
J0H 1P0
Tilou-levasseur@hotmail.ca
450-210-3187



Massothérapie
Chantal Desmarteau

Massage suédois détente, Massage thérapeutique
Femme enceinte et enfant, Deep tissue massage



chantal.desmarteau@icloud.com
450-779-5702
Membre F.Q.M.
645 5e rang
St-Bernard-de-Michaudville J0H 1C0



LES PETROLES O. ARCHAMBAULT FILS inc.

69A, rang Amyot Est
Saint-Denis-sur-Richelieu, QC J0H 1K0
www.petrolesarchambault.com

Telephone: 450 787-2370
Saint-Hyacinthe: 450 771-4328
Sans frais: 1 877 787-2370

Prêt d'équipement disponible • Essence • Diesel • Mazout

NETTOYAGE
S. Blais inc.

COMMERCIAL - INDUSTRIEL - RÉSIDENTIEL

450-278-1325

1524, ROUTE DE MICHAUDVILLE, ST-JUDE, J0H 1P0

Le courtier indispensable
Saint-Hyacinthe | Longueuil | Drummondville

dpaassurances.com **DPA** 1 800 361-9866
assurances

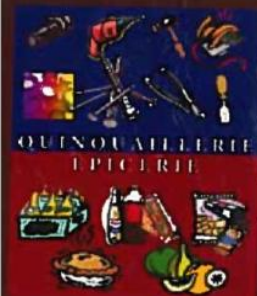


PME Comptabilité Plus
Chantal Bolduc

Service de Comptabilité avec États Financiers
Service des poles et remises
Rapports Taxes, IFTA, CTG etc.
Outils de gestion sur mesure
Déclarations d'impôts

Service courts, minutieux et personnalisé

957, 6^{ème} rang, St-Jude, Qc. J0H 1P0
Téléphone et télécopieur 450-792-3922
Courriel: pme comptabilite plus@hotmail.com

LES ENTREPRISES MAURICE BRAZEAU INC.

QUINOUAILLERIE
ÉPICERIE

962, RUE SAINT-ÉDOUARD
SAINT-JUDE (QUÉBEC) J0H 1P0
TÉLÉPHONE : (450) 792-3891

Le Monde Imaginaire Des Tout Petits
Garderie Privée En Milieu Familial



Éducatrice Privée à la petite enfance
Mélanie Primeau 1450 rue Cécile RRI
Saint-Jude, Qc J0H 1P0
450-792-2180

COIFFURE SYLVIE CÔTÉ ROY

1275, route de Michaudville
St-Jude QC J0H 1P0



Sur rendez-vous
mer. 9h00 à 17h00
jeu. 9h00 à 18h00
ven. 9h00 à 19h00
sam. 8h30 à 12h00

450 792-2398

Pour une qualité de vie, la coop
"Aux p'tits soins" pour tous, pour vrai!



4865, boul. Laurier Ouest
Saint-Hyacinthe QC J2S 3V4
Télécopieur : 450 771-8560

Téléphone : 450 771-0605
info@coopauxp'titssoins.com
www.coopauxp'titssoins.com



Nos Annonceurs




Lorraine Bousquet
(450) 792.3011

1281, route Michaudville
St-Jude, Québec
J0H 1P0

pavillon.traiteur
@outlook.com

pavillonlerable.com

Salles de réception
Service de restauration pour
événements d'envergures
intérieures & extérieures
CLÉ en MAIN



CHRISTINA & YAN
PROPRIÉTAIRES

GARAGE REMY LAPIERRE INC
1315, rue Saint-Édouard
Saint-Jude, QC J0H1P0
TÉL. : 450 792-2131
INFO@GARAGELAPIERRE.CA

TANIA SLOBODIAN
DESIGNER DE JARDIN

Plan d'aménagement paysager
Consultation horticole
Installation d'éclairage paysager

450 792-2454 info@tsdesignerjardin.com



Les Serres Gaudette enr.

PLANTS DE FLEURS
ET DE LÉGUMES
CORBEILLES DE FLEURS
TOMATES DE SERRES

837, Ste-Rose, St-Jude, Qc J0H 1P0 Tél.: 792-3224 Fax: 792-2264



ROYAL LEPAGE
EXPERT
AGENCE IMMOBILIÈRE
FRANCHISÉE ET AUTONOME

JEAN-LUC PULINCKX
COURTIER IMMOBILIER

C 514.825.4588
F 514.312.9388
B 450.682.4666

jeanluc.pulinckx@royallepage.ca

COMMERCIAL



T: 450 792-2272
F: 450 792-3113

REPRESENTANT
COMMERCIAL

Propriétaire:
Jessey Provostal

olomb@projess@gmail.com

890 1683-1261 00



CLAUDE BOURGAULT Enr.
Soudure plastique
& fibre de verre

- Automobile
- Équipement lourd
- Agricole
- Industriel

450 792-3378
422, Salvail Sud, St-Jude

Espace publicitaire
disponible

50\$ pour 11 parutions




Daniel Guertin
Courtier immobilier agréé
www.danieiguertin.com

Mélissa Guertin
Courtier immobilier
www.melissaguertin.com

viacapitale
AFFAIRES Daniel Guertin
450 250 0555
Agence immobilière

1906, rue des Cascades, bureau 203, Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 3J5

BIENVENUE À NOS NOUVEAUX BÉBÉS !



Le conseil municipal, en adoptant sa politique familiale, voulait souligner d'une façon particulière l'arrivée d'un nouveau petit dans son village. C'est ainsi que Valérie Lambert, présidente des loisirs, va rencontrer les parents de chaque nouveau-né afin de leur remettre un panier d'accueil au nom de la municipalité. Nous demandons votre contribution en appelant au bureau municipal au 450-792-3855 pour nous informer d'un nouveau-né à Saint-Jude, car c'est une information que nous ne possédons pas.

Tous vos articles devront nous parvenir pour le 1^{er} de chaque mois avant 16 h au bureau municipal à l'adresse suivante : 940, rue du Centre, Saint-Jude (Québec) J0H 1P0 ou par courriel : adminstjude@mrcmaskoutains.qc.ca. Consultez notre site web : www.saint-jude.ca.

TARIFS POUR LA PUBLICATION DANS LE JOURNAL LE ROCHVILLOIS (pour 11 parutions)

Vous êtes en affaires et vous désirez vous faire connaître et cibler la population de Saint-Jude ? Contactez Pascale Brouillard au bureau municipal pour insérer votre carte professionnelle dans *Le Rochvillois* Tél. (450) 792-3855 poste 8001.

Carte professionnelle 50 \$/année pour 11 parutions. Est incluse dans ce coût, un pleine page annuellement. Vous pourrez déterminer la date de parution de la page au moment qui vous convient.

PUBLICITÉ	TARIF
Carte professionnelle standard	50 \$/année
Espace de 2 cartes professionnelles	75 \$/année
1/2 page de publicité + 1 page complète	200 \$/année
1 page complète de publicité	300 \$/année
1 page de publicité pour une parution	40 \$/unité
1/2 page de publicité pour une parution	20 \$/unité
1/4 page de publicité pour une parution	10 \$/unité
1/4 page de publicité annuelle	100 \$/année
Abonnement postal au journal	30 \$/année

UN MARIAGE EN VUE? UNE FÊTE DE FAMILLE À CÉLÉBRER? SAVIEZ-VOUS QUE VOUS POUVEZ LOUER DES LOCAUX DU CENTRE COMMUNAUTAIRE?

Un tarif est appliqué pour la location des locaux du centre communautaire. Cependant, les locaux sont **prioritairement** utilisés, et ce, sans frais, par les organismes à but non lucratif de la municipalité de Saint-Jude. Il s'agit de s'adresser au bureau municipal au 450-792-3855 pour réserver et de signer un contrat de location. **À ces montants, il faut ajouter les taxes en vigueur.**

Tarif pour la location des locaux du centre communautaire :

LOCAL	TARIF 1-100 personnes	TARIF 101-300 personnes
Salle Roger-Roy		
- sans musique, sans danse	150.00 \$	150.00 \$
- avec musique, sans danse	170.00 \$	180.00 \$
- avec musique, avec danse	190.00 \$	210.00 \$
Cuisinette seulement	45.00 \$	
Salle des patineurs	85.00 \$	
Non-résidents	+60.00 \$	+60.00 \$

JEAN-BERNARD ÉMOND

Député de Richelieu

« Je suis là pour vous! »

BUREAU DE CIRCONSCRIPTION

50, rue du Roi
Sorel-Tracy (Québec) J3P 4M7
450 742-3781

jean-bernard.emond.ricl@assnat.qc.ca
jeanbernardemond.com



Maire

M. Yves de Bellefeuille (450) 888-0663

Conseillers

M. Sylvain Lafrenaye (450) 792-3864
M. Francis Grégoire (450) 792-2024
Mme Anolise Brault (450) 792-2391

M. Maxim Bousquet (450) 230-1554
M. Marco Beaudry (450) 278-4636
Mme Annick Corbeil (450) 501-9067

ASSEMBLÉES DU CONSEIL

Les prochaines séances ordinaires du Conseil se tiendront à 20 h et auront lieu aux dates suivantes : 1er mars - 6 avril - 3 mai 2021.

Personnel du bureau municipal

Nancy Carvalho, directrice générale
Dominique Plouffe, directrice générale adjointe
Pascale Brouillard, commis de bureau
David Jacob, inspecteur municipal
Chantal St-Amand, inspectrice en bâtiment (urbanisme et émission des permis)
Disponible les lundis et vendredis de 9 h 00 à 16 h 30.



Le maire, monsieur Yves de Bellefeuille, est disponible sur rendez-vous pour rencontrer les citoyens et citoyennes de Saint-Jude au bureau municipal.

BUREAU MUNICIPAL

Adresse : 940, rue du Centre
Téléphone : (450) 792-3855
Télécopieur : (450) 792-3828
Courriel : munstjude@mrcmaskoutains.qc.ca
Site Internet : www.saint-jude.ca
lundi au vendredi : 9 h à 12 h et 13 h 30 à 16 h

SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE 9-1-1

Adresse de la caserne : 1427, rue Ste-Catherine
Directeur intérimaire: M. Francis Grégoire

LOCAL DES LOISIRS

Adresse : 922, rue du Centre

CENTRE COMMUNAUTAIRE

Adresse : 930, rue du Centre
Téléphone : (450) 792-3855 poste 8007

BIBLIOTHÈQUE

Adresse : 926, rue du Centre
Téléphone : (450) 792-3855 poste 8005
Courriel : biblio-st-jude@hotmail.com

MAISON DES JEUNES

Adresse : 1426, rue Saint-Pierre
Téléphone : (450) 250-2488
Courriel : mdj4vents@hotmail.com

FABRIQUE OU ÉGLISE SAINT-JUDE

Adresse : 931, rue Saint-Édouard
Téléphone : (450) 792-3943
curé : Pierre Cordeau

FADOQ

Adresse : 930, rue du Centre
Téléphone : (450) 250-2485
Télécopieur : (450) 924-0953
Courriel : info@fadoqstjude.com
Site internet : www.fadoqstjude.com

ÉCOLE AUX QUATRE-VENTS (Pavillon Saint-Jude)

Adresse : 1441, rue Saint-Pierre
Téléphone : (450) 773-0260

BUREAU DE POSTE (Saint-Bernard-de-Michaudville)

Adresse : 405, rue Principale
Téléphone : (450) 792-3266
Heures d'ouverture : Lundi au vendredi 9 h à 11 h 30
lundi, mardi, merc., vend. 16 h à 17 h 30
jeudi 17 h 30 à 19 h

CLSC SAINT-JUDE

Adresse : 938, rue du Centre, Saint-Jude
Téléphone : (450) 768-1200

Heures d'ouverture : Mercredi 8 h à 12 h

Prélèvements de 8 h 20 à 10 h sur rendez-vous (Infirmier-ère surplace, service de prise de sang et autres)

La clinique de vaccination des bébés est ouverte les 3es mardis du mois en avant-midi au CLSC de Saint-Jude. Pour prendre rendez-vous, il s'agit de contacter le centre de rendez-vous du CLSC au 450-778-2572 poste 6003.

SPAD DRUMMONDVILLE (plainte de chien et médaille pour chien)

Adresse : 1605, rue Janelle, Drummondville
Téléphone : 1-855-472-5700

LIENS D'INTÉRÊT

Centre d'intervention de crise

(450) 774-6952
1-844-774-6952 (sans frais)
www.contactry.qc.ca

Régie Intermunicipale d'Acton et des Maskoutains

(450) 774-2350
www.regiedesdechets.qc.ca

Dépôt des matières recyclables

1880, rue Brouillette, Saint-Hyacinthe

Commission scolaire de Saint-Hyacinthe

(450) 773-8401
www.cssh.qc.ca

MRC Maskoutains

(450) 774-3141
www.mrcmaskoutains.qc.ca

Transport adapté

(450) 774-8810
mmartel@mrcmaskoutains.qc.ca

Transport collectif

(450) 774-3173
tcollectif@mrcmaskoutains.qc.ca

Régie d'aqueduc

(450)792-2001

Réseau Internet Maskoutain

(450) 250-5050
www.rimaskoutain.com

TAXES MUNICIPALES 2021

1^{er} versement : 1er mars 2021

2^e versement : 1er juin 2021

3^e versement : 1er septembre 2021

